

Résumé de l'étude

Au niveau mondial, l'utilisation croissante de l'eau est de plus en plus préoccupante. Selon la FAO, l'agriculture utilise 70% de tous les prélèvements d'eau douce dans le monde et jusqu'à 95% dans plusieurs pays en développement. Le Plan Sénégal Emergent (PSE, adopté en 2014) qui fixe les grandes orientations de la politique de développement socioéconomique du Sénégal, reconnaît "la sous-exploitation des potentialités horticoles et des autres cultures à haute valeur ajoutée"¹ et le problème de l'eau en est l'une des causes principales. Ce qui fait que l'Axe 2 du PSE "capital humain, Protection sociale et Développement durable" accorde une large place à la maîtrise de l'eau (renforcement des aménagements hydro-agricoles, remise en eau des vallées mortes, aménagement d'ouvrages de retenue d'eau etc.).

Les exploitations agricoles familiales situées dans le département de Rufisque qui abrite l'essentiel des terres agricoles de l'agglomération dakaroise, avouent à 90% que le problème de l'eau est leur principale préoccupation, malgré les efforts consentis par l'Etat (une quinzaine de forages dédiés à l'agriculture, tarif préférentiel sur l'eau, projet de mise en place d'un domaine agricole communautaire équipé de forage etc...). Ce qui, du reste, ne fait que conforter l'état des lieux dressé par les populations du département lors des concertations sur les Assises Nationales (2008). Le premier problème évoqué dans la filière agricole était les difficultés d'accès à l'eau pour les travaux d'irrigation. Dans le cadre de cette étude, les types de contraintes soulevés par les maraîchers ont trait à :

- l'accès à l'eau à cause de la baisse progressive de la nappe surtout pour les producteurs qui utilisent des puits traditionnels (majorité des enquêtés) ;
- l'inaccessibilité de la majorité de ces exploitants agricoles aux nouveaux forages dédiés (beer thialane et Thiaroye) ;
- leur faible capacité financière pour se doter de mini forage...
- la cherté du coût de l'eau (pour ceux raccordés au réseau de SEN'EAU) et du système de taxation (durée de livraison limitée, fixation d'une consommation moyenne par jour, application stricte de quota). Ce qui rationalise sévèrement la quantité d'eau allouée aux maraîchers ;
- la mauvaise qualité de l'eau, en effet, 14% des enquêtés ne sont pas satisfaits de la qualité de l'eau (salinité, taux élevé de fer dans l'eau des forages de Thiaroye) ;
- la discontinuité fréquente de l'alimentation en eau, 95% des exploitants le déplorent (rupture ou baisse de pression régulières du réseau de SEN'EAU, d'autres qui utilisent des puits (Bambilor et Sangalkam) et qui ne sont pas connectés au réseau SEN'EAU affirment que de février à juillet, la nappe descend et le débit des puits devient très faible jusqu'à la prochaine saison des pluies (août).

Ces fortes menaces liées à l'accès à l'eau font craindre une disparition progressive de ces exploitations familiales. En effet, si ces exploitations agricoles n'accèdent pas à l'eau, leurs activités vont cesser, ce qui constituera un facteur de vulnérabilité du système alimentaire. Le département de Rufisque devrait plutôt être renforcé davantage pour continuer à être la principale source d'approvisionnement en fruits, légumes et volailles de la région et d'autres centres urbains à l'intérieur du pays. Ceci est très important, surtout dans ce contexte marqué par la poussée démographique de cette zone avec le développement de nouveaux pôles urbains (Lac Rose, Diamniado, Yenne...). Tant que la population augmentera, il en sera de même de la croissance des demandes alimentaires. De même, l'attractivité de cette zone et le

développement des activités socio- économiques contribuent à l'augmentation exponentielle des besoins en eau.

La gestion de l'eau agricole articulée à la sécurité alimentaire demeure un défi majeur face à cet accroissement démographique et à l'urbanisation croissante, la sécurisation et l'augmentation de la production agricole deviennent une condition nécessaire pour assurer la sécurité alimentaire de Dakar et même du pays.

Les menaces qui pèsent sur les maraîchers confrontés à un problème d'accès à l'eau sont multiples et certains ont commencé à se faire sentir. Les maraîchers découragés abandonnent le métier et vendent leur terre ; les légumes et fruits deviennent rares et les prix connaîtront une hausse, du fait de la baisse de la production. Si ce problème d'eau n'est pas pris à bras le corps par le Gouvernement, le département de Rufisque et la région de Dakar risquent à moyen terme d'être rayée de la carte agricole du Sénégal. *Cette série de contraintes aura naturellement un impact négatif sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.*

Pour une meilleure prise en charge de la dimension "eau productive" déjà bien inscrite dans les prérogatives du Ministère en charge de l'Eau, quelques pistes de solutions peuvent être explorées :

- Revoir les modes de gestion des forages dédiés (Beer thialane et Thiaroye) pour une meilleure implication des associations de maraîchers conformément aux résultats de l'Etude APD.
- Développer des systèmes de transfert d'eau douce à partir de zones favorables vers d'autres qui en sont dépourvues. Par exemple, le Sénégal pourra raccorder les maraîchers à partir du lac de guiers ou des canaux principaux du PREFERLO.
- Accompagner les exploitations agricoles dans leur partenariat avec les institutions financières pour l'installation d'ouvrages hydrauliques appropriés. Le Fonds National de Développement Agro-SylvoPastoral pourrait financer une partie de cette enveloppe ou servir de fonds de garantie.
- Les espaces à vocation agricole doivent être sécurisés et réservés exclusivement à cet usage. Toutefois, ceci n'est pas efficient si l'accès à l'eau n'est pas garanti.

Ces quelques recommandations contribueront à la mise en œuvre de la Lettre de Politique sectorielle 2016-2025 qui vise "une gestion intégrée et efficace des ressources en eau en vue de la satisfaction durable des besoins liés à **tous les usages**". La promotion de l'eau à usage productif, doit être une des priorités phares des autorités pour mieux soutenir le développement d'activités génératrices de revenus autour de l'eau. Ces recommandations contribuent à atteindre l'accès sécurisé et durable des EXFAM à l'eau et par voie de conséquence à une sécurité alimentaire et nutritionnelle du pays, car l'étude a clairement montré que : **Sans eau, point d'Agriculture !**

L'Etat doit davantage focaliser son "attention sur l'eau productive". Il y va de la durabilité des exploitations agricoles et de la garantie de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de l'agglomération dakaroise en particulier.